

PAIEMENTS CANADA

PRD-002 - PROCÉDURES POUR LES VIREMENTS EN
DEVISES ET EN DOLLARS US AU CANADA

Mis en œuvre le 29 août 2021

Table Des Matières

INTRODUCTION	3
ÉCHÉANCES	3
FORMAT DES DEMANDES	3
COUVERTURE DE VIREMENTS EN DEVICES	3
REFUS	4
ANNULATIONS LE JOUR MÊME	5
MESURES D'URGENCE	6
ANNEXE I- MEMBRES – VIREMENTS EN DEVICES AUTRES QUE DES DOLLARS AMÉRICAINS	7
ANNEXE II - LISTE DES BUREAUX DÉSIGNÉS POUR LA RÉCEPTION ET LE RÈGLEMENT DES VIREMENTS EN DOLLARS AMÉRICAINS AU CANADA	8
ANNEXE III - EXEMPLE 1 – VIREMENTS EN DOLLARS AMÉRICAINS EFFECTUÉS AU CANADA	12
EXEMPLE 2 – VIREMENTS EN DEVICES EFFECTUÉS AU CANADA	16

INTRODUCTION

1. Au Canada, les virements SWIFT en dollars américains ou autres devises entre membres devront être effectués conformément aux procédures énoncées ci-après, à condition que le compte du bénéficiaire soit détenu dans une banque locale. On qualifie de membres les banques et les institutions financières non bancaires canadiennes agissant en leur propre nom ou au nom de leurs succursales, sociétés affiliées et/ou filiales étrangères. Voir la liste des membres actuels à l'Annexe I. Les membres peuvent demander que le règlement de tout effet en dollars américains ou autres devises soit effectué à l'aide de virements SWIFT.

ÉCHÉANCES

2. Les échéances suivantes doivent être respectées :
 - a. Dans le cas de virements en dollars américains pour valeur le jour même au Canada, les demandes envoyées par l'intermédiaire de SWIFT qui sont admissibles à un traitement immédiat doivent parvenir aux bureaux indiqués à l'Annexe II avant 18 h 30, heure de l'Est. Les demandes reçues après 18 h 30, heure de l'Est, seront traitées aussitôt que possible ou le jour ouvrable qui suivra.
 - b. Dans le cas de virements en devises autres que des dollars américains, les demandes envoyées par l'intermédiaire de SWIFT doivent être reçues avant 17 h 00, heure de l'Est, un jour ouvrable avant la date de valeur. Les demandes reçues après 17 h 00, heure de l'Est, seront traitées aussitôt que possible.

FORMAT DES DEMANDES

3. Les demandes envoyées aux membres dont les noms sont indiqués aux Annexes II doivent parvenir sous la forme :
 - a. d'un message SWIFT MT103 ou pacs.008 (se conformant aux caractéristiques du CBPR+) (virement d'un client), lorsque l'une des parties n'est pas une institution financière (IF) membre du réseau SWIFT. Voir les exemples de formats de message à l'Annexe III; ou
 - b. d'un message SWIFT MT202 ou pacs.009 (se conformant aux caractéristiques du CBPR+) (virement d'une IF). Voir les exemples et les formats de messages à l'Annexe III.

COUVERTURE DE VIREMENTS EN DEVICES

4. Pour effectuer un virement au nom d'un client, les membres peuvent envoyer un message SWIFT MT103 en ayant recours à la méthode en série, un message MT103 en ayant recours

à la méthode de la couverture, un message MT103 en ayant recours à la méthode en série, un message pacs.008 en ayant recours à la méthode de la série ou un message pacs.008 en ayant recours à la méthode de la couverture (se conformant aux caractéristiques du CBPR+ dans ces deux derniers cas). Si la méthode de la couverture est choisie, un message SWIFT MT202 COV ou un message pacs.009 cov (se conformant aux caractéristiques du CBPR+) d'un des formats indiqués à l'Annexe III sera acheminé au membre destinataire, et ce, conformément aux renseignements types liés au règlement qui figurent aux Annexes II et III.

REFUS

5. Tout membre destinataire qui refuse une instruction de paiement devra :
 - a. informer le membre expéditeur immédiatement qu'il n'accepte pas l'instruction de paiement et lui apprendre qu'il utilisera l'un des deux types de message SWIFT décrits à l'alinéa b) ci-après pour confirmer le refus; et
 - b. confirmer le jour même le refus de l'instruction de paiement par l'envoi d'un message SWIFT d'un des deux types suivants :
 - i. SWIFT MT202, pacs.009 ou pacs.004 (ces deux derniers se conformant aux caractéristiques du BCPR+) :
 - Pour ce qui est des messages de paiement de format MT, le bénéficiaire indiqué dans le champ 58 doit être le membre qui a envoyé l'instruction de paiement initiale. Quant à lui, le membre qui refuse l'instruction de paiement doit écrire dans le champ 72 : « Le présent message annule votre message MTXXX (ou pacs.XXX) daté du AAAMMJJ », puis une courte explication;
 - Pour ce qui est des messages de paiement de format MX, le bénéficiaire indiqué dans l'élément *Creditor* doit être le membre qui a envoyé l'instruction de paiement initiale. Quant à lui, le membre qui refuse l'instruction de paiement doit écrire dans l'élément *Sender to Receiver Information* : « Le présent message annule votre message MTxxx (ou pacs.XXX) daté du AAAMMJJ », puis une courte explication; ou
 - ii. SWIFT MT199 ou SWIFT MT299¹ : Dans le cas de virements en devises autres que des dollars américains, le message SWIFT MT199 ou SWIFT MT299 doit être envoyé le jour même. Dans le cas de virements en dollars américains, le message SWIFT MT199 ou SWIFT MT299 doit être envoyé le

¹ Puisque les messages MT199 et MT299 n'ont aucun équivalent de format MX, les messages MT seront encore utilisés au cours de la période de coexistence des messages de paiement Lynx MT et MX. Ceci vaut pour toutes les fois où un message MT199 ou MT299 est mentionné dans le présent document.

jour même, sinon au plus tard à 12 h 00, heure de l'Est, le jour ouvrable suivant.

Le membre destinataire doit aussi envoyer un message SWIFT MT202, pacs.009 ou pacs.004 (ces deux derniers se conformant aux caractéristiques du BCPR+) pour rendre les fonds au correspondant étranger du membre expéditeur.

ANNULATIONS LE JOUR MÊME

6. Si le membre expéditeur souhaite annuler une instruction de paiement en dollars américains ou autres devises, les procédures suivantes devront être suivies :
 - a. Le membre expéditeur devra immédiatement demander par téléphone au membre destinataire d'annuler l'instruction de paiement et d'envoyer un message SWIFT MT192 ou MT292² ou SWIFT MT199 ou MT299 pour confirmer la demande d'annulation.
 - b. Le membre destinataire sera tenu de confirmer l'annulation de l'instruction de paiement en dollars américains ou autres devises en envoyant à l'expéditeur initial un message SWIFT d'un des deux types suivants :
 - i. SWIFT MT202 ou pacs.009 (se conformant aux caractéristiques du BCPR+) :
 - Dans le cas de virements en dollars américains ou autres devises, la confirmation doit être envoyée le jour même. - Pour ce qui est des messages de paiement de format MT, le bénéficiaire indiqué dans le champ 58 doit être le membre qui a envoyé l'instruction de paiement initiale. Quant à lui, le membre qui refuse l'instruction de paiement doit écrire dans le champ 72 : « Le présent message annule votre message MTXXX (ou pacs.XXX) daté du AAAMMJJ », puis une courte explication;
 - Pour ce qui est des messages de paiement de format MX, le bénéficiaire indiqué dans l'élément *Creditor* doit être le membre qui a envoyé l'instruction de paiement initiale. Quant à lui, le membre qui refuse l'instruction de paiement doit écrire dans l'élément *Sender to Receiver Information* : « Le présent message annule votre message MTxxx (ou pacs.XXX) daté du AAAMMJJ », puis une courte explication; ou

² Puisque les messages MT192 et MT292 n'ont aucun équivalent de format MX, les messages MT seront encore utilisés au cours de la période de coexistence des messages de paiement Lynx MT et MX. Ceci vaut pour toutes les fois où un message MT192 ou MT292 est mentionné dans le présent document.

- ii. SWIFT MT199 ou SMT299 : Dans le cas de virements en dollars américains ou autres devises, le message SWIFT MT199 ou SWIFT MT299 doit être envoyé le jour même.

Si possible, le membre destinataire doit aussi envoyer un message SWIFT MT202, pacs.009 ou pacs.004 (ces deux derniers se conformant aux caractéristiques du BCPR+) pour rendre les fonds au correspondant étranger.

Dans le cas où un paiement a déjà été effectué, le membre destinataire en informera le membre expéditeur et prendra les mesures nécessaires pour recouvrer les fonds et les retourner au membre expéditeur (moins tous débours, le cas échéant).

MESURES D'URGENCE

- 7. Les membres doivent établir des procédures d'urgence pour parer à toute éventuelle perturbation des systèmes de paiement et des lignes de SWIFT.

ANNEXE I- MEMBRES – VIREMENTS EN DEVISES AUTRES QUE DES DOLLARS AMÉRICAINS

ATB Financial	ATB Financial
Banque Canadienne Impériale de Commerce	Banque ABN AMRO du Canada
Banque d'Amérique du Canada	Banque Canadienne Impériale de Commerce
Banque de Montréal	Banque d'Amérique du Canada
Banque HSBC Canada	Banque de Montréal
Banque Laurentienne du Canada	Banque de Nouvelle-Écosse
Banque Nationale du Canada	Banque HSBC Canada
Banque Royale du Canada	Banque Laurentienne du Canada
BNP Paribas (Canada)	Banque Mellon du Canada
Citibanque Canada	Banque Nationale du Canada
Fédération des caisses Desjardins du Québec	Banque Royale du Canada
La Banque de Nouvelle-Écosse	BNP Paribas (Canada)
La Banque Toronto-Dominion	Citibanque Canada
	Deutsche Bank (Canada)
	Fédération des caisses Desjardins du Québec
	La Banque Sumitomo du Canada
	La Banque Toronto-Dominion

ANNEXE II - LISTE DES BUREAUX DÉSIGNÉS POUR LA RÉCEPTION ET LE RÈGLEMENT DES VIREMENTS EN DOLLARS AMÉRICAINS AU CANADA

NOM DE LA BANQUE (en ordre alphabétique)	NOM DU CENTRE, SERVICE OU BUREAU DÉSIGNÉ	ADRESSE POSTALE	CODE SWIFT	RENSEIGNEMENTS LIÉS AU RÈGLEMENT
BANQUE ABN AMRO DU CANADA	TORONTO	15th Floor, Aetna Tower P.O. Box 114, TD Centre TORONTO, Ontario M5K 1G8	ABNACATTXXX	ABN AMRO BANK N.V., NEW.YORK A/C No. 673001195941 UID 368444
ATB FINANCIAL	EDMONTON, Head Office	ATB Financial Suite 2100, 10020 100 Street NW Edmonton, AB T5J 0N3	BOFAUS3N	Bank of America N.A. NYC ABA 026009593 57D:/1233235276 Alberta Treasury Branches
BANQUE D'AMÉRIQUE DU CANADA	TORONTO	200 Front Street West 26th Floor TORONTO, Ontario M5V 3L2	BOFACATTXXX BOFACATTFCS	BANK OF AMERICA CANADA International and Corporate Banking Bankamerica International N.Y. Account #65502- 01805 ABA 959, UID 120137 BANK OF AMERICA CANADA Foreign Currency Services Bankamerica International N.Y. Account #65502- 04097 Account Name: Bank of America Canada FCS ABA 959, UID 234517
BANQUE DE MONTRÉAL	Payment Operations	100, King Street West, 21st floor, Toronto, ON, M5X 1A1	BOFMCAM2	COVER TO Wells Fargo NA, NY (PNBPUS3N NYC) Fedwire Routing

				#026005092 For Account of: Bank of Montreal Acct #2000192009878 ABA 776, UID 046440
BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE	TORONTO, International Banking Division	44 King Street West TORONTO, Ontario M5H 1H1	NOSCCATT	BANK OF AMERICA N. A SWIFT: BOFAUS3N FED ABA: 026009593
BNP PARIBAS (CANADA)	Head Office Payments Centre MONTREAL	1981 McGill College Avenue MONTREAL, Quebec H3A 2W8	BNPACAMMXX X	Applicable for payments to all branches of BNP Paribas (Canada): BNP PARIBAS NEW YORK SWIFT: BNPAUS3N Favour account of BNP Paribas (Canada), Montreal (UID No. 026993)
Fédération des caisses Desjardins du Québec	International & Treasury Operations MONTREAL	1 Complexe Desjardins Suite 2822 MONTREAL, Quebec H5B 1B3	CCDQCAMMXX X B	BANK OF NEW YORK, New York SWIFT : IRVTUS3N ABA: 021000018 CHIPS UID: 238324 ACCOUNT: 890-0300-272
CIBC	Global Money Operations, Toronto	595 Bay Street, Suite 700 TORONTO, Ontario M5G 2M8	CIBCCATTXXX	Wells Fargo Bank, N.A. New York A/C: 2000193542208 ABA: 026005092 CHIPS UID: 015035 SWIFT: PNBpus3nny
CITIBANK	Funds Transfer, TORONTO	123 Front Street West, Suite 1900 TORONTO, Ontario M5J 2M3	CITICATT	CITIBANK N.A. NEW YORK 111 Wall Street, New York, NY 10043 SWIFT CITIUS33 Acct #: 36006535
CENTRAL 1 CREDIT UNION	Payment & Treasury Operations VANCOUVER	1441 Creekside Drive, Vancouver, BC V6J 4S7	CUCXCATTVAN	Bankers Trust Co. New York, USA ABA#: 021 001 033 SWIFT: BKTRUS33 Acct#: 04-459-732

	CUPS Payment Services CALGARY	350N, 8500 Macleod Trail SE Calgary, AB T2H 2N1	CUCXCATT CAL / CUCXCATTREG	The Bank of New York New York, NY ABA 021000018 SWIFT IRVT US 3N Intermediary Institution 8900534478 Western Union Currency Services/CUCA Toronto
DEUTSCHE BANK AG, CANADA BRANCH	TORONTO, Main Branch	P.O. Box 196, 22 Bay Street Suite 1200 TORONTO, Ontario M5K 1H6	DEUTCATTXXX	Bankers Trust Co. New York, USA ABA#:021 001 033 SWIFT: BKTRUS33 Acct#: 04-800-750
BANQUE HSBC CANADA	TORONTO, International Services	3rd floor, 3381 Steeles Avenue Toronto, Ontario M2H 3S7	HKBCCATTXXX	Citibank N.A. 111 Wall Street, New York, NY 10043 SWIFT – CITIUS33 ABA number – FED ABA 021000089, Account Number - 36351304
BANQUE ICICI DU CANADA	Head Office - Toronto	150 Ferrand Drive, Suite 700 Toronto, ON M3C 3E5 Attn: Manager, Lynx LVTS Operations	ICICCATT	Wells Fargo Bank, USA SWIFT: PNBPUS3NNYC Account #: 2000191007321
BANQUE LAURENTIENNE DU CANADA	International Operations Support Centre Head Office MONTREAL	1360 Blvd. Rene Lévesque Ouest, suite 600, Montréal, Québec, H3G 0E5	BLCMCAMMXX X	Bank of America New York, N.Y. SWIFT : BOFAUS3N Acct #: 6550926307
BANQUE MELLON DU CANADA	Main Branch, TORONTO	95 Wellington Street West, Suite 1710 TORONTO, Ontario M5J 2N7	MELNCATTXXX	Cover to: Mellon Bank, N.A. SWIFT: MELNUS3P FW: 043000261 A/C: 9910393 For account: MELNCATT
BANQUE NATIONALE DU CANADA	International Dept.	600 rue de la Gauchetière ouest	BNDCCAMMXX X	Commercial Third Party Payment agent: JP Morgan

		MONTREAL, Quebec H3B 4L3	SWIFT ID CHAS US 33	Chase Bank NY, USA Fedwire ABA#: 021000021 UID #: 014897 ACCT #: 544708330 Treasury and Financial agent: Wells Fargo Bank Na, USA SWIFT: PNBPUS3NNYC ABA: 026005092 Account: 2000292911219
BANQUE ROYALE DU CANADA	Payment Centres - Canada	180 Wellington Street, West 8th Floor TORONTO, Ontario M5J 1J1	ROYCCAT2XXX C	Chase Manhattan Bank N.A. New York SWIFT: CHASUS33 For account Royal Bank Toronto #001-1-153244 ABA: 002 UID: 055253
LA BANQUE SUMITOMO DU CANADA	The Sumitomo Bank of Canada, TORONTO	Ernst & Young Tower Toronto Dominion Centre Suite 1400, P.O. Box 172 TORONTO, Ontario M5K 1H6		The Sumitomo Bank Limited, New York ABA 967, UID 262308 Acct #587758
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	Wire Payment Operations, Global Operations and Business Services	77 King Street West, TD Tower, 26th Floor Toronto, Ontario M5K 1A2	TDOMCATTOR	Bank of America, New York ABA 959 for account TD Bank, Toronto Acct # 6550-8-26336 CHIPS UID: 016202

ANNEXE III - EXEMPLE 1 – VIREMENTS EN DOLLARS AMÉRICAINS EFFECTUÉS AU CANADA

L'exemple ci-après illustre les circuits d'information et de messages, ainsi que le format et le contenu du message, pour un virement en dollars américains enclenché par un client, entre deux membres au Canada. Le scénario repose sur l'utilisation d'un message MT103 avec message de couverture (MT202 COV) qui est fourni aux correspondants bancaires américains pour règlement par l'entremise de Fedwire ou CHIPS. On pourrait utiliser le même exemple pour illustrer un virement en devises autres que des dollars américains effectué au Canada en modifiant la devise et le contenu du message de manière à refléter les relations correspondantes. Les mêmes types de messages et le même formatage seraient utilisés dans un exemple concernant des devises autres que des dollars américains.

MT103 comme virement d'un client (avec couverture)

À la valeur du 9 septembre 1999, John Olerud Co. donne instruction à la Banque A, à Toronto, de verser 12 000 \$ US au compte de Joe Carter Lumber Inc. (numéro 6709876) à la Banque B, à Hamilton.

La Banque A envoie deux messages SWIFT :

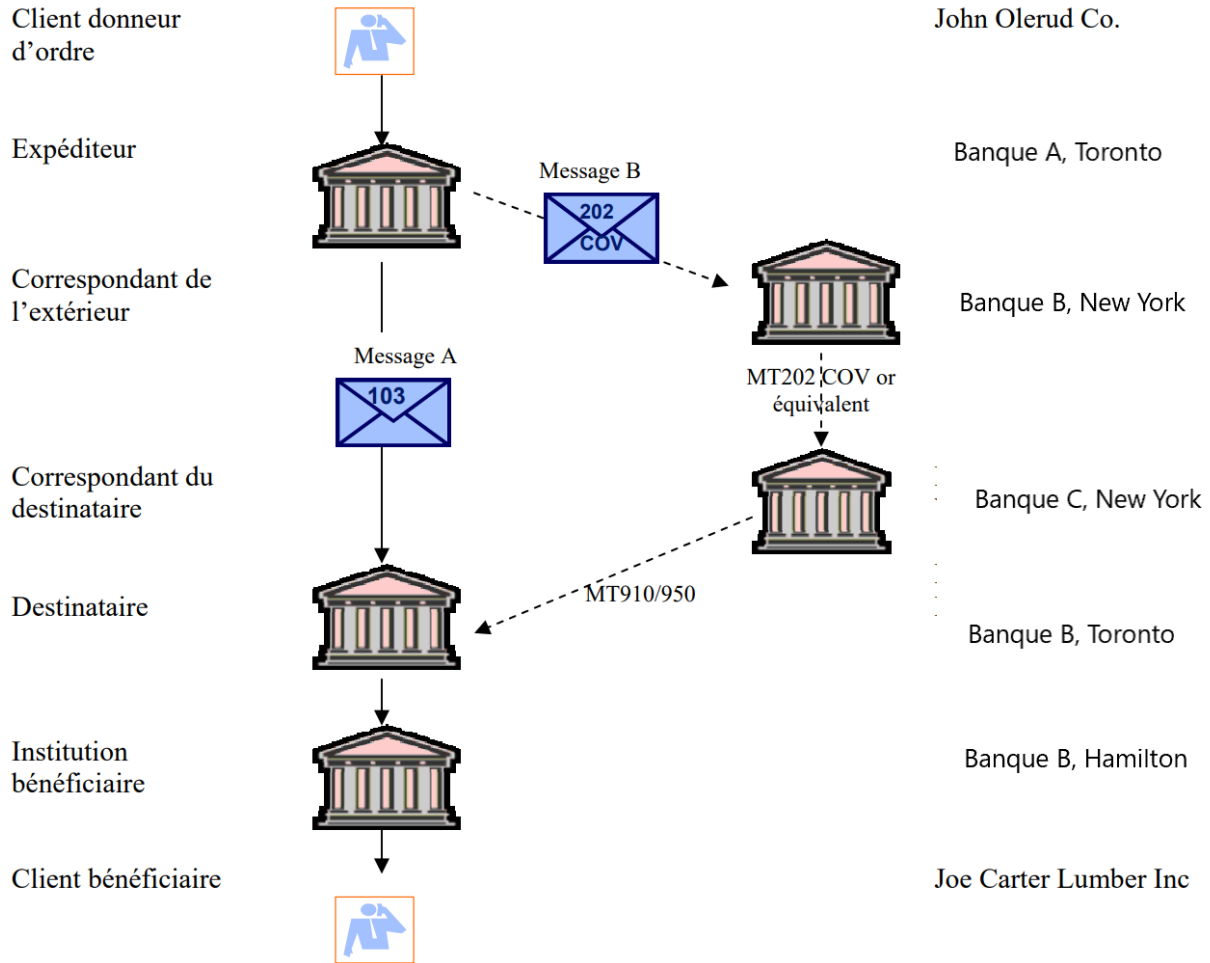
A. Une demande de virement d'un client à la Banque A, à Toronto, en utilisant le numéro de référence 01234567890123456.

B. Un message de couverture (MT202 COV) à la Banque A, à New York, avec le numéro de référence 56789/COV fourni par la Banque B, pour le paiement en dollars américains acheminé au compte n° 5551212 que la Banque B, à Toronto, détient à la Banque C, à New York.

Note : Si une demande de virement d'un client (message MT103) est envoyée avec la méthode en série à la Banque B, l'envoi d'un message de couverture à la Banque A à New York pour le paiement en dollars américains n'est pas exigé.

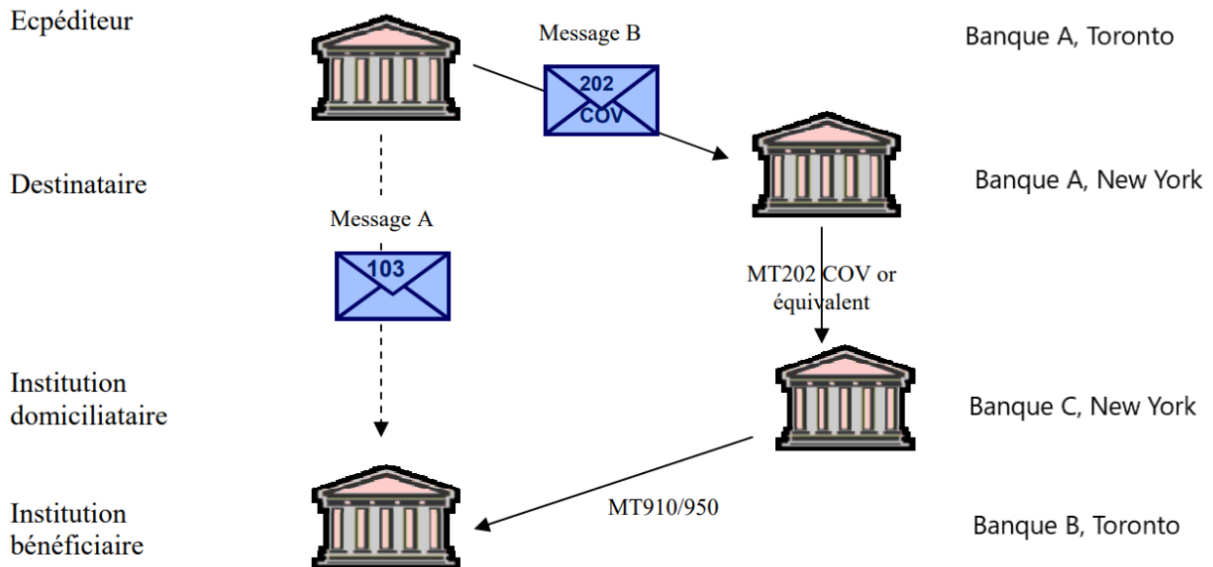
Message A –S.W.I.F.T. MT 103

CIRCULATION DE L'INFORMATION



Message B – S.W.I.F.T. MT 202 COV

CIRCULATION DE L'INFORMATION



*Les noms d'institution utilisés dans ces exemples sont pour fins d'illustration seulement. Voir l'annexe II pour les relations entre banques correspondantes internationales.

MESSAGE FORMAT

<pre> NOSCCATT 103 TDOMCATTOR :20:01234567890123456 :23B:CRED :32A:990909USD12000, :50K:/12345678 JOHN OLERUD CO. 123 YONGE STREET TORONTO ONTARIO A1B 2C3 :53A:NOSCUS33 :54A:BOFAUS3N :57D://CC000412345 TORONTO DOMINION BANK 234 MAIN ST. </pre>	<p>Champs 53A et 54A</p> <p>Utiliser le code SWIFT des institutions de remboursement de l'expéditeur et du destinataire</p> <p>Indiquer le numéro de compte du client donneur d'ordre sur la première ligne du champ 50K, précédé d'une barre oblique (/). Le champ 50K doit aussi inclure le nom et adresse du client donneur d'ordre.</p> <p>Indiquer les neuf chiffres du code de tri canadien sur la première ligne du champ 57D, précédé de deux barres obliques et de deux C majuscules (//CC).</p>
--	---

HAMILTON ONTARIO :59:/6709876 JOE CARTER LUMBER INC. 457 STELCO ROAD HAMILTON, ONTARIO :70:/INV/56-88-57-88 :71A:BEN	Indiquer le numéro de compte du bénéficiaire sur la ligne du numéro de compte, précédé d'une barre oblique (/). Note : Pas de caractères non-numériques ni d'espaces.
---	--

NOSCCATT 202 COV NOSCUS33 :20:56789/COV :21:01234567890123456 :13C:(time indication) :32:A:990909USD12000, :57A:BOFAUS3N :58A:TDOMCATTTOR -----	Ordre obligatoire A : information générale.
:50K:/12345678 JOHN OLERUD CO. 123 YONGE STREET TORONTO ONTARIO A1B 2C3 :59:/6709876 JOE CARTER LUMBER INC. 457 STELCO ROAD HAMILTON, ONTARIO :70: INVOICE REF. 56-88-57-88 :33B:USD12000	Ordre obligatoire B : détails sous-jacents des virements du client.

* On peut aussi utiliser le champ 50F pour toute information prédéterminée concernant le client donneur d'ordre[SM1].

Message pacs.008 cov (se conformant aux caractéristiques du CBPR+)

L'information nécessaire pour effectuer la transaction d'un message pacs.008 cov doit être conforme aux caractéristiques des messages ISO 20022 CBPR+. On trouve ces dernières sur la page de SWIFT MyStandards à l'adresse suivante :
https://www2.swift.com/mystandards/#/mp/mx/_ImGiIFKDEeyXX57HMRfmxw/_XC3TFV9CEeyfdsiuljUhuQ!/content

EXEMPLE 2 – VIREMENTS EN DEVISES EFFECTUÉS AU CANADA

L'exemple ci-après illustre les circuits d'information et de messages, ainsi que le format et le contenu du message, pour un virement en devises, enclenché par une institution financière (IF), entre deux membres. Le scénario repose sur l'utilisation d'un message MT202 entre les deux membres situés au Canada et d'un message MT202 entre leurs correspondants respectifs pour la devise du virement. On pourrait utiliser le même exemple pour illustrer un virement en dollars américains au Canada en modifiant la devise et le contenu du message de manière à refléter les relations correspondantes.

Note : Lorsque les instructions de paiement sont données par une IF pour une autre IF, il n'est pas nécessaire d'utiliser un message MT202 COV.

Message MT 202 pour virement entre deux IF

À la valeur du 9 septembre 1999, la Banque A, à Toronto, donne instruction à la Banque B, à Toronto, de verser 12 000 GBP à la Banque B, à sa succursale principale à Toronto, au compte d'ABC Trust Co. (Toronto).

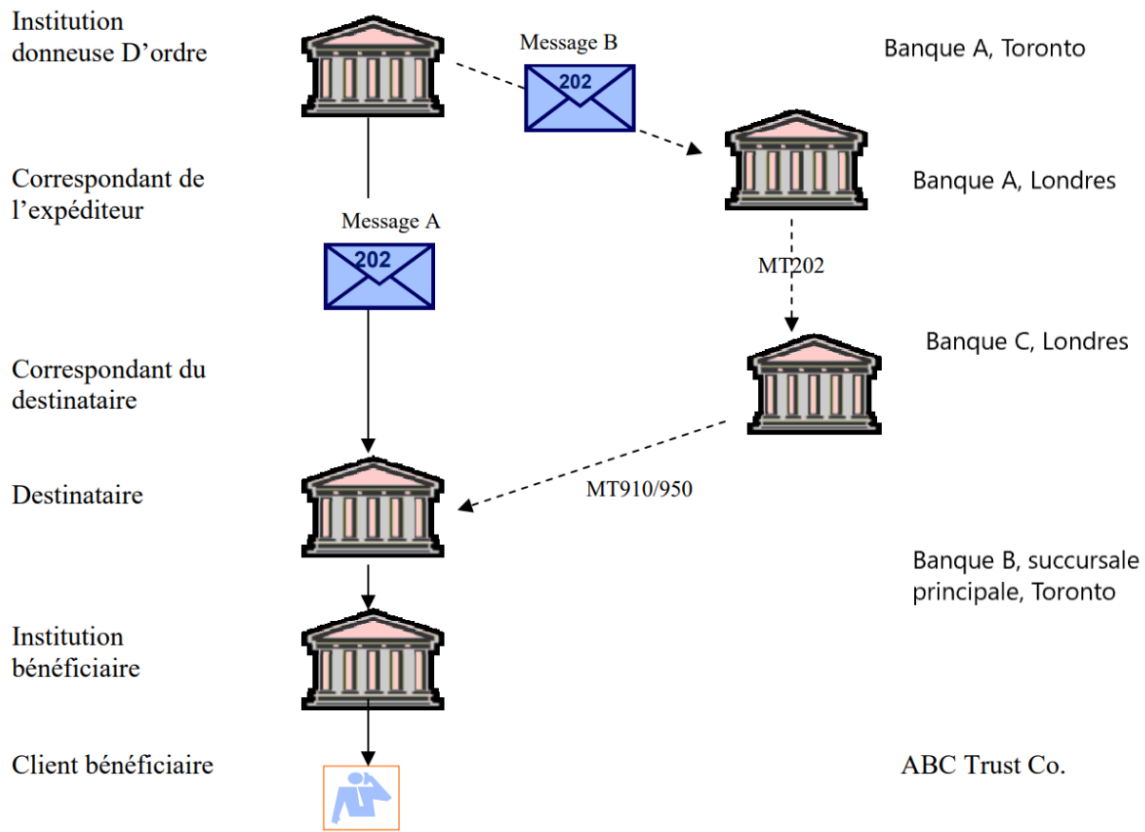
La Banque A envoie deux messages SWIFT :

A. Une demande de virement entre IF (par message MT202) à la Banque B, à Toronto, en utilisant le numéro de référence 01234567890123456.

B. Un message MT202 à la Banque A, à Londres, en Angleterre, indiquant le numéro de référence 56789, pour le paiement en GBP envoyé à la Banque B (compte 5551212) que la Banque B, à Toronto, détient à la Banque C, à Londres (Angleterre).

Note : Ces procédures ne s'appliquent que si le compte du bénéficiaire est détenu au Canada.

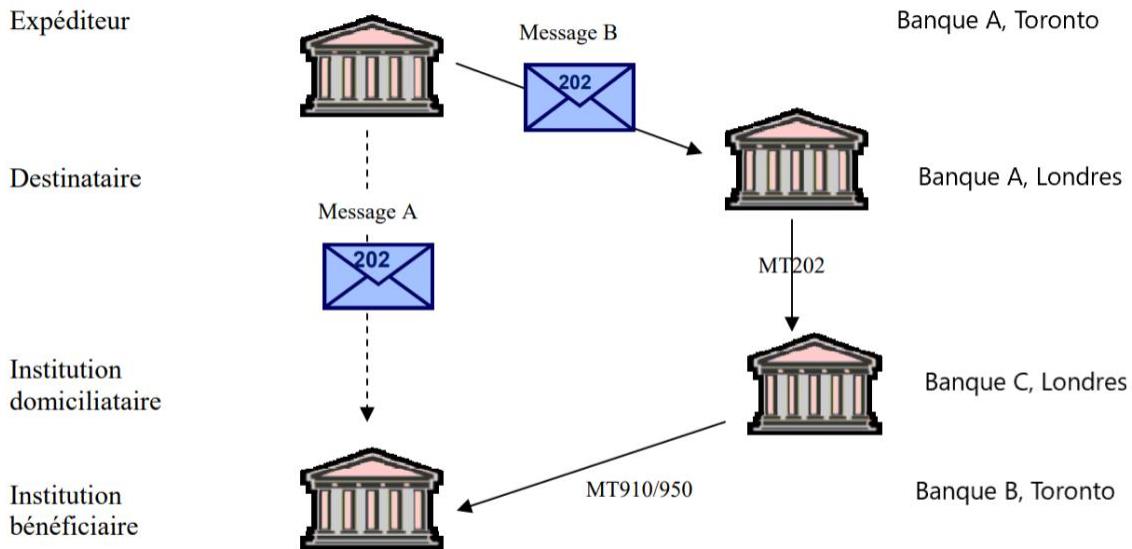
Message A — S.W.I.F.T. MT 202



*Les noms d'institution utilisés dans ces exemples sont pour fins d'illustration seulement. Voir l'annexe II pour les relations entre banques correspondantes internationales.

Message B -- S.W.I.F.T. MT202

INFORMATION FLOW



*Les noms d'institution utilisés dans ces exemples sont pour fins d'illustration seulement. Voir l'annexe II pour les relations entre banques correspondantes internationales

FORMAT DU MESSAGE

<p>NOSCCATT 202 TDOMCATTOR</p> <p>:20:(senders reference) :21:(related reference) :32A:990909GBP12000, : 52A:NOSCCATT :53A:NOSCCB22 :54A:MIDLGB22 :57D://CC000412345 TORONTO DOMINION BANK 234 MAIN ST. HAMILTON, ONTARIO :58A: TDOMCATTOR</p>	<p>Champs 53A et 54A Utiliser le code SWIFT des institutions de remboursement de l'expéditeur et du destinataire.</p> <p>Indiquer les neuf chiffres du code de tri canadien sur la première ligne du champ 57D, précédé de deux barres obliques et de deux C majuscules (/ /CC).</p> <p>Indiquer le numéro de compte du bénéficiaire sur la ligne du numéro de compte, précédé d'une barre oblique (/).</p> <p>Note : Pas de caractères non-numériques ni d'espaces.</p>
--	--

<p>NOSCCATT 202 NOSCGB22</p> <p>:20:(sender's reference) :21:(related reference) :32A:990909GBP12000 :52A:NOSCCATT :53A:NOSCGB22 :57A:MIDLGB22 :58A:TDOMCATTOR</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Dans le champ 72[SM1], l'usage des préfixes ou autres codes doit être conforme aux directives de SWIFT. • Ne pas indiquer le code SWIFT du destinataire dans le champ 56[
--	--

Message pacs.009 core (se conformant aux caractéristiques du CBPR+)

L'information nécessaire pour effectuer la transaction d'un message pacs.009 core doit être conforme aux caractéristiques des messages ISO 20022 CBPR+. On trouve ces dernières sur la page de SWIFT MyStandards à l'adresse suivante :

https://www2.swift.com/mystandards/#/mp/mx/_lmGIlFKDEeyXX57HMRfmxw/_XC3TFV9CEeyfdsiuljUhuQ/!content